

Hubert HENNO

Chevalier de la légion d'Honneur

Conseiller général de la Somme
(UMP)

Conseiller général
du canton d'Amiens Sud (VI)

Membre de la commission
des Finances du Conseil général

Alain TOULEMONDE

Président des Amis
de Wissant

Jean RENARD

Président de la Dune
d'Aval

à

Monsieur Jean Michel BERARD
Préfet de la région Nord – Pas de Calais
Préfet du Nord
Hôtel de la Préfecture
2, rue Jacquemars Gielée
59039 Lille cedex

Objet : Wissant Dossiers :

- Protection de la Dune d'Aval
- Protection contre la mer
- Réfection de la digue
- Erosion marine

Wissant, le 31 juillet 2010

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la synthèse, sous forme de tableaux, des différentes démarches effectuées à l'initiative d'Hubert HENNO, avec quelques amis ensuite avec les Présidents respectifs des associations de défense « Les Amis de Wissant » et de « La Dune d'Aval », d'octobre 1998 à ce jour.

Celles-ci avaient, de 1998 à 2004, pour but essentiel d'attirer l'attention des pouvoirs publics et notamment des Préfets successifs, sur les problématiques rencontrées par Wissant face à l'érosion marine et la défense contre la mer afin d'éviter la ruine de la digue promenade (on sait ce qu'il en advint).

12 ans après le début de notre action (50 courriers/une quinzaine de rendez-vous), que constate t'on ?

- Une aimable écoute de nos interlocuteurs mais aucune réunion de travail et de concertation à Wissant, sous l'égide du Préfet comme demandé, avec les parties prenantes et les associations.

- Aucune décision, aucun « entrepreneur » susceptible de prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux appropriés ; aucun engagement écrit des pouvoirs publics qui se sont renvoyés la balle pendant 12 ans.
 - une digue toujours en ruine, et un véritable « mur de la honte » constitué de barrières métalliques et de rochers sur la digue promenade,
 - une dune d'Aval qui s'érode dangereusement de plus en plus, menaçant l'avenir du lotissement et du camping,
 - un front de mer du bas village en péril avec un PPR non encore concerté,
 - un SCOT décidé sans examen en Conseil municipal, sans réunion publique à Wissant, certes avec une enquête publique dans d'autres villages, mais jamais en fin de semaine, shuntant les propriétaires estivants (990 résidences secondaires contre 440 principales),
 - une Opération Grand Site inconnue de tous, avec des aides très importantes des collectivités locales pour des réalisations parfois dispendieuses que vous connaissez bien.

Tout ceci inquiète les amoureux de Wissant et les associations engagées depuis longtemps pour la sauvegarde et le devenir de ce charmant village.

Ce dossier, dont les dernières démarches ont été effectuées auprès du Président de la République, a été remis aux adhérents de l'association « Les Amis de Wissant » réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le 18 juillet dernier (113 votants).

Il sera aussi distribué aux résidents, propriétaires, estivants et aux amis de « La Dune d'Aval » qui réunira ses adhérents le 07 août prochain en Assemblée Générale Ordinaire, à laquelle la presse est conviée.

Jusqu'à ce jour, nous avons privilégié la discrétion. Mais aujourd'hui, la pression se fait plus intense, celle de la mer aussi, face à l'inaction des uns et des autres.

Suite aux nombreuses démarches que nous avons effectuées notamment avec Jean RENARD, Président de l'association de « La Dune d'Aval » auprès de nombreux décideurs, particulièrement auprès du Conservatoire du Littoral, du Sous-Préfet de Boulogne, du Préfet du Pas de Calais, du Ministère de l'Ecologie, (du Cabinet de Monsieur le Ministre d'Etat et du Cabinet de la Secrétaire d'Etat), nous avons bon espoir que Wissant soit retenu au plan Digue, **mais nous n'en avons aucune certitude.**

En effet, faut-il encore que, localement la demande soit faite par les instances adéquates intéressées. Or, nous sommes dans l'ignorance totale de l'état du dossier à quelques jours de l'Assemblée Générale Ordinaire de "la Dune d'Aval", car :

- Monsieur le Maire refuse le dialogue républicain. Il récuse aux associations le droit d'agir conformément à leurs statuts.

- Monsieur le Préfet du Pas de Calais, (après notre rendez-vous du 23 juillet dernier et nos nombreux courriers) saisi par le Président RENARD et moi-même, de notre souhait de voir Wissant proposé pour le plan Digue n'a, lui non plus, ni répondu sur le fond, ni accusé réception de notre courrier du 11 mars 2010.

Aussi, Monsieur le Préfet, nous vous saurions gré de bien vouloir obtenir que vos services nous fassent parvenir une réponse circonstanciée par retour de courrier (ou Fax) avant l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 août prochain, en nous précisant entre autres éléments :

1- WISSANT EST IL PROPOSÉ AU PLAN DIGUE ? AVEC QUELLES MODALITÉS ?

2- SI OUI, POUR RÉALISER QUELS TRAVAUX ?

- **Défense de la Dune d'Aval contre la mer** (englobant les restes des blockhaus et du mur de l'Atlantique) ?

- **reconstruction de la Digue promenade ou son réaménagement** supprimant le « mur de la honte » par une généralisation des enrochements en protection épaisse devant le perré, et non sur la digue elle même, avec épis appropriés, accès sécurisés à la plage pour les sauveteurs, les PMR, les plaisanciers et vacanciers... ?

- **réensablement de la plage et de la baie** ? (grâce au sable du Bassin de chasse du Crotoy ou celui de Calais (Calais 2015) ou toute autre formule) ?

- **réparation de la digue naturelle du « banc à la ligne »** mise à mal par les extractions effectuées il y a plusieurs années et autorisées par les pouvoirs publics pour la construction du port de Dunkerque, dont l'un des résultats, selon les nombreuses études effectuées, a été la disparition des petits fonds dans la Baie, accentuant l'érosion marine. Cette érosion marine avec l'apparition de nouveaux courants tourbillonnants dans la Baie auxquels s'ajoute une houle de mer renforcée depuis ces travaux affaiblit encore davantage le cordon dunaire.

.../...

3- QUELLES CLEFS DE FINANCEMENT POUR CHACUNE DE CES POLITIQUES ?

Nous considérons que Wissant pourrait être un champ d'expérimentation, un cas d'école après Xynthia, avec ce qui en découle tant sur le plan des responsabilités que sur le plan financier.

Ce pourrait être une politique nouvelle en matière de lutte contre l'érosion marine et la protection des lieux habités.

De ce point de vue pour l'Etat, Wissant pourrait être une opération pilote. Ce serait un juste retour des choses après la ruine de la Digue promenade et les responsabilités établies par les expertises qu'on connaît.

Dans l'attente de ces réponses circonstanciées dès que possible, même par fax, avant le 07 août 2010 et en vous remerciant vivement pour les bons soins que vous apporterez à faire avancer les dossiers concernant Wissant que nous avons à cœur de voir aboutir enfin, après toutes ces années,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération très distinguée,

et de nos sentiments cordiaux.

Jean RENARD



Président
de la Dune d'Aval

Alain TOULEMONDE



Président
des Amis de Wissant

Hubert HENNO



Membre
des deux Associations